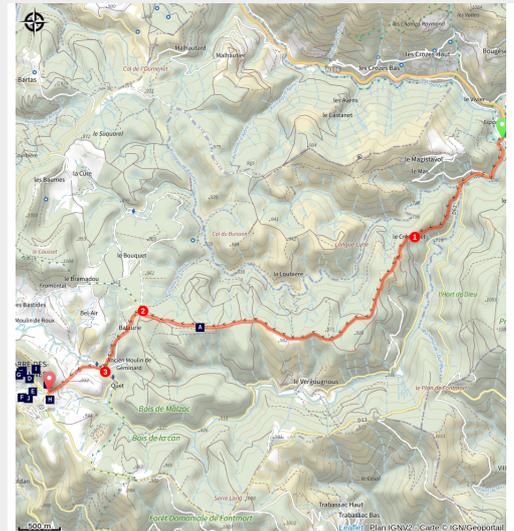


## Les hautes Cévennes (jour 2)

Cévennes - Cassagnas



Vue sur le village de Barre des Cévennes et sa barre rocheuse (© OTGCC nc)



*On remonte vers Barre des Cévennes par une piste qui rejoint les Quatre chemins, puis l'ancien moulin de Géminard, avant d'arriver au village, dominé par la barre rocheuse du Castelas.*

Cette partie de la randonnée étant plus courte, nous vous proposons de découvrir le village de Barre. Un sentier conduit le promeneur des jardins vers les fontaines, le temple, l'église puis vers les hauteurs du Castelas pour une vue imprenable. Une balade de 4 km à travers l'histoire.

### Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 3 h

Longueur : 8.4 km

Dénivelé positif : 479 m

Difficulté : Moyen

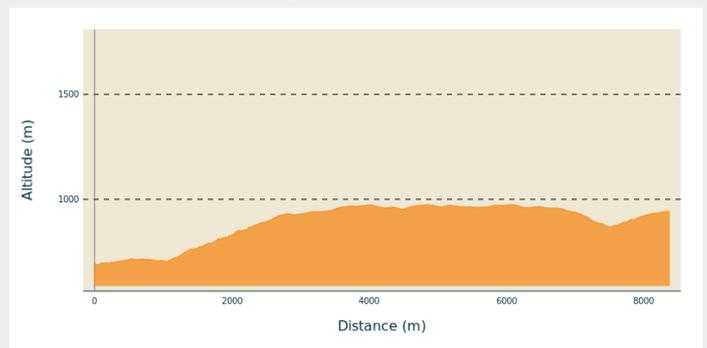
Type : Traversée

Thèmes : Architecture et Village, Faune et Flore, Forêt, Histoire et Culture

# Itinéraire

**Départ** : Gare de Cassagnas  
**Arrivée** : Barre des Cévennes  
**Balisage** :  GR  
**Communes** : 1. Cassagnas  
2. Barre-des-Cévennes

## Profil altimétrique



Altitude min 687 m Altitude max 975 m

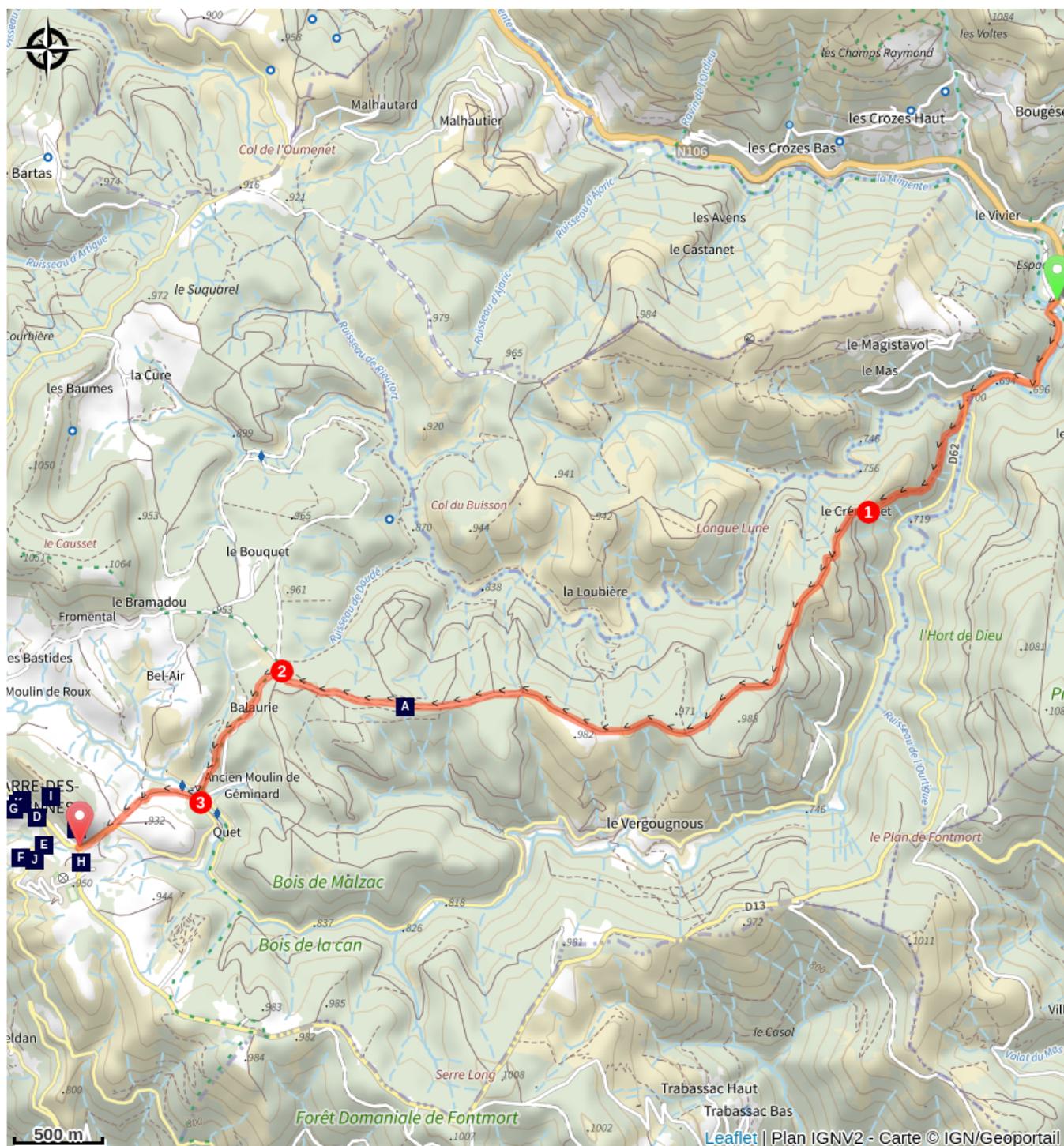
Depuis l'ancienne gare de Cassagnas, prendre la D 62, direction Le Vergougnous, 1 km après au niveau du pont des Codes prendre à droite le sentier qui monte dans la forêt (GR® 72).

1 - On contourne le hameau de Crémadet, puis on rejoint les Quatre chemins (GR® 72) .

2 - Aux Quatre chemins prendre la route à gauche sur 600 m, puis le chemin à droite jusqu'à l'ancien moulin (GR® 72).

3 - Prendre à droite le chemin qui remonte vers Barre des Cévennes (GR® 72) .

# Sur votre chemin...



Circaète Jean-le-Blanc (Circaetus gallicus) (A)

Grès érodés (C)

Frênes en têtard (E)

Place des écoles (G)

Rochers ruiniformes (I)

Place de la Madeleine (K)

Forêt (B)

Place de l'Orient (D)

Can Noire (F)

Affleurement de grès (H)

Village de vacances (J)

Église (L)

# Toutes les infos pratiques

## En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour

## Recommandations

Adaptez votre équipement aux conditions météo du jour. N'oubliez pas que le temps change vite en montagne. Pensez à emporter de l'eau en quantité suffisante, de bonnes chaussures et un chapeau. Bien refermer les clôtures et les portillons.

## Comment venir ?

### Transports

Arrêt : Embranchement RN 106  
Ligne de bus Alès-Florac (réservation obligatoire pour un départ d'Ispagnac)  
société Boulet +33 (0)4 66 65 19 88  
Ligne de bus quotidienne sauf les dimanche et jours fériés du 15 avril au 31 octobre.  
<https://fr.calameo.com/read/003034667db3a5b1c0788>

### Accès routier

N 106 Cassagnas.

### Parking conseillé

2 parkings : mairie de Cassagnas et ancienne gare de Cassagnas

## Source

Maison du tourisme et du Parc national, Florac

<http://www.cevennes-parcnational.fr/>



Parc national des Cévennes

<http://www.cevennes-parcnational.fr/>

# Sur votre chemin...

---



## Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) (A)

Le circaète Jean-le-Blanc niche dans les boisements environnants. Les meilleures périodes pour l'observer sont mars-avril et juillet-septembre. Cet oiseau passe l'hiver bien au chaud en Afrique noire et revient en France au début du mois de mars. Pendant plus de cinq mois, avec son partenaire, il couve son unique œuf et élève son poussin.

Crédit photo : © Régis Descamps

---

## Forêt (B)

### Balise n°15

La forêt caractérise le paysage qui s'étale vers l'est. Plus de 60% de la surface sont recouverts de bois, dont 40% de résineux. Parmi eux, beaucoup sont des espèces introduites par l'Office national des Forêts : pin laricio et sapin de Nordmann sur les parties hautes du relief, pin Douglas dans les dépressions. On trouve aussi, généralement relégué dans les sols superficiels et pauvres, le pin sylvestre, espèce indigène qui a colonisé d'anciens parcours à moutons abandonnés à la fin du XIXe siècle. Les feuillus n'occupent que 20% du territoire boisé : ce sont essentiellement des hêtres, des chênes sessiles et des bouleaux.

---

## Grès érodés (C)

### Balise n° 14

Une dizaine de mètres en contrebas du sentier, le grès montre des zones dénudées fortement érodées. Ce sont des zones très actives de départ des matériaux, surtout lors des importantes pluies d'automne et de printemps. Les plantes ne peuvent s'y installer. Seule l'implantation d'arbres pourrait stopper ce processus. Leur important système racinaire maintiendrait le sol pendant que les branches le protégeraient de l'agressivité des pluies. Ces grès sont surmontés de dolomies, calcaires et marnes contenant des fossiles marins : moules, pectens (genre de coquilles Saint-Jacques)...

---

## Place de l'Orient (D)

Balise n° 9

Sur cette place où s'est tenu depuis le XVI<sup>e</sup> siècle le marché aux porcs, se dressait la troisième fontaine de Barre. A l'entrée de la grande rue s'élevait la porte des Cévennes, détruite en 1836 parce qu'elle gênait le passage des charrettes. Les maisons jouxtant cette porte, et celle de Florac, ont été réquisitionnées lors de la guerre des Camisards afin de loger les soldats du Roi. Barre a été à cette époque, l'une de leurs principales garnisons.

---

## Frênes en têtard (E)

Balise n° 10

Dans ce petit ravin, l'eau ne coule pas durant l'été. On remarque la présence d'un grand nombre de frênes qui ont une forme particulière, dite en têtard, du fait d'un élagage régulier. Cet arbre préfère les sols relativement profonds et humides mais l'homme l'a privilégié ici au détriment de ses concurrents directs, saules, trembles, noisetiers. Les Celtes et les Germains le considéraient déjà comme un arbre sacré, censé attirer la foudre et les pluies bienfaisantes. Son bois dur et élastique, très apprécié dans l'ébénisterie, sert à la fabrication des manches d'outils. Les paysans utilisent également son feuillage comme appoint alimentaire pour les bêtes.

---

## Can Noire (F)

Balise n° 11

Ce versant abrupt est interrompu en son milieu par un replat correspondant à un lambeau de la pénéplaine qui résulte de l'érosion complète de la chaîne hercynienne, à la fin de l'ère primaire (entre 280 et 230 millions d'années). Au-dessous du replat se trouvent des roches mises en place entre 350 et 280 millions d'années : ce sont essentiellement des micaschistes (3) et des granites (1). Ici, les pentes raides, les sols superficiels et acides sont recouverts par les landes à genêts, bruyères, fougères et thym des Cévennes. Quelques chênes sessiles, frênes et saules brisent cette monotonie. On trouve au-dessus du replat, des grès (4), dolomies (6) et calcaires (5), déposés par les mers du Secondaire, entre 230 et 190 millions d'années.

---

## Place des écoles (G)

Balise n° 4

Cette « place des écoles » a changé de nom à plusieurs reprises au cours du temps. Au Moyen Âge, on l'appelait “place de la Pourcarié”, car elle servait de marché aux porcs. Par la suite, la marché s'est ouvert aux bœufs, aux chevaux et aux mulets, elle a donc été rebaptisée “place du foirail”. C'était l'endroit le plus important de la foire. Les plus grosses sommes d'argent s'y échangeaient. Pendant la guerre des camisards (1702 - 1704), cette place a été défendue par une grande palissade en bois. Enfin, c'est pendant la Révolution de 1789 qu'elle a pris le nom de “place d'armes” : la garde nationale s'y exerçait au maniement d'armes.

---

## Affleurement de grès (H)

Balise n° 13

De l'autre côté de la route, le talus gréseux présente des couches entrecroisées qui se sont déposées dans des eaux fluviales au courant violent. Les galets qu'elles contiennent possèdent des angles peu émoussés indiquant qu'ils ont été peu charriés. Ce grès très friable est généralement collé par de l'argile verdâtre enrichie de mica blanc sans trace de calcaire. Il témoigne de l'arrivée de la mer, il y a 200 millions d'années. Sur cette paroi, les plantes doivent compenser l'érosion intense par leur possibilité de développement rapide et être également en mesure de supporter une certaine sécheresse. On rencontre quelques rares camomilles des rochers et plantains carénés.

---



## Rochers ruiniformes (I)

Balise n° 16

Le Castelas est une butte témoin de l'ancienne couverture calcaire que l'érosion a séparée des Grands Causses. Il a été occupé vers 2500 avant J.-C. par des populations venues des garrigues languedociennes. Sur ces trois rochers que l'érosion a laissés, se trouvent une dizaine de trous rectangulaires. Ils auraient supporté la base d'une tour à signaux en bois.

Crédit photo : © Pierre Lahoud

---

## Village de vacances (J)

Balise n° 12

Le village de vacances de Barre a été construit en 1971 par le syndicat intercommunal. Il comprend 30 logements et peut accueillir 180 personnes. Sa construction a pour origine une nouvelle orientation de l'économie barroise favorisant l'accueil touristique.

---

## Place de la Madeleine (K)

Balise n° 5

La fontaine date du XVIIIe siècle. La tête de Marianne, personnification de la République, a été ajoutée à la fin du XIXe s. A la même époque, un peuplier, symbole de la liberté, a été planté par la jeunesse républicaine. De cet endroit, on peut voir quelques maisons bourgeoises, qui datent pour la plupart du XVIIe et du XVIIIe siècles. Elles témoignent du passé florissant de ce village, qui comptait une vingtaine de voituriers (marchands-transporteurs) qui descendaient vers la plaine, chargés de laine et de châtaignes, et remontaient avec du sel, du vin et de l'huile. De larges porches permettaient d'abriter les attelages et les charrettes. Les jours de foires, le marché aux grains s'installait sous ces voûtes et sous celles de la mairie.

---



## Église (L)

Balise n° 8

Elle a vraisemblablement été édifiée au XIIe siècle. Sa nef voûtée en plein cintre est de style roman. Diverses adjonctions latérales, de style gothique, ont agrandi l'édifice primitif : au XIVe siècle, une chapelle (côté nord), dans laquelle figurent les armoiries des seigneurs de Barre; au XVe siècle, trois chapelles au sud. Cette église est classée Monument historique depuis 1931. Devant elle, se trouve la place de la Bladarié où se tenait, au Moyen Âge, le marché aux grains, puis à partir du XVIe siècle, le marché aux moutons.

Crédit photo : © Guy Grégoire